



RAPPORT NATIONAL DEFINITIF

**MISSION DE VERIFICATION DE L'ATTEINTE DE LA CIBLE DES
INDICATEURS DU PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE SBC III :**

***"ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES CANTINES"
ET "ACCROISSEMENT DE L'ACCES/DES FILLES AU SECOND
CYCLE DU FONDAMENTAL"
DES TRANCHES VARIABLES 2019 ET 2020.***

Décembre 2020



TABLE DES MATIERES

ACRONYMES.....	3
RESUME	4
OBJET DE LA MISSION.....	6
PERIODE DES MISSIONS	7
I. CONTEXTE DE LA MISSION	8
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE.....	9
2.1. La réunion d'introduction.....	9
2.2. La zone de la mission	10
2.3. Réunion de cadrage et d'orientation.....	10
2.4. Le choix des agents de terrain pour l'enquête et leur orientation	10
2.5. La réalisation de l'enquête.....	10
2.6. La compilation des données	10
III. CONSTATS.....	11
3.1. Les transferts	11
3.1.1. Situation des cantines.....	11
3.1.2. SITUATION SUR LA SCOFI	12
3.2. Fonctionnalité des cantines :	14
3.4. Autres constats.....	19
IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	20
V. RECOMMANDATIONS.....	21
VI. CONCLUSION.....	22
VII. ANNEXES.....	23
Annexe 1 : Cadre logique d'analyse.....	24
Annexe 2 : Fiches de collecte de donnée pouvant répondre aux questions de recherche et aux livrables attendus	25
Annexe 3 : Liste des références bibliographiques	26
Annexe 4 : la copie de la lettre de contribution du CNCS à l'amélioration du Rapport 2020 du Groupe de suivi Budgétaire	27
Annexe 5 : Note d'observations de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de l'Education (CPS-SE) sur le rapport du GSB.....	33

chiffres de l'annuaire (plus fiables) et ceux de la collecte rapide (instables), l'écart entre le TBA de la CPS en 2020 et celui de la mission, obtenu après échantillonnage de 10% des effectifs des écoles, va considérablement diminuer. Dans tous les cas, nous partageons la thèse de la mission selon laquelle les cibles des indicateurs sont en deçà des cibles prévues.

2. **La faiblesse de la campagne de collecte des données** : la collecte et la remontée des données statistiques vers la CPS en vue des traitements comportent des faiblesses avec des risques de pertes de données ou d'insuffisance dans le renseignement des questionnaires. Ces faiblesses combinées à la fermeture de nombreuses écoles et l'insuffisance d'enseignants dans des zones en dehors de la crise, peuvent expliquer les écarts entre les résultats d'un échantillonnage et ceux d'un recensement.
3. Nous constatons que la population de 13 ans des enfants, utilisée par l'équipe de vérification, est largement inférieure à la population des enfants de 13 ans que la CPS utilise. Forcément, plus le dénominateur est faible, plus le taux sera élevé. Nous n'avons pas également les mêmes effectifs en 7^{ème} année.
4. Concernant la collecte rapide, c'est à partir de la liste des écoles que les CAP fournissent les effectifs, que l'école soit fonctionnelle ou pas. De ce fait, les effectifs de la collecte rapide sont plus élevés que ceux de la campagne. Or, plus le numérateur de la collecte rapide est élevé, plus le taux va chuter.

V. OBSERVATIONS

Au regard de ce qui précède, nous pensons que des efforts restent à faire par la CPS pour améliorer le processus de collecte et de remontée des données. C'est donc le lieu de remercier sincèrement l'Union Européenne pour son appui à la CPS du Secteur de l'Education dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PROF. En effet, grâce au Projet PROF, toutes les académies sont dotées de serveurs installés et configurés récemment dans la perspective de travaux de saisie sur place récupérable sur le data center de la CPS.

Le prochain défi dans ce processus d'amélioration reste la formation des ressources humaines au niveau déconcentré (Académies et CAP) dans le remplissage des questionnaires. Pour y arriver, le département compte sur l'accompagnement de l'Union Européenne.

Bamako, le 16 décembre 2020
Le Directeur

Dr Diakalia KONE
Professeur d'Enseignement Supérieur
Chevalier de l'Ordre National

ACRONYMES

CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CNCS	Centre National des Cantines Scolaires
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CRSB	Commission Régional de Suivi Budgétaire
CT	Collectivité Territoriale
DUE	Délégation de l'Union Européenne
GBS	Groupe de Suivi Budgétaire
GdM	Gouvernement du Mali
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
SCOFI	Scolarisation des Filles
UCCP	Unité Communale de Collecte et de Plaidoyer
UNRA	Unité Nationale de Recherche et d'Analyse

Dans le cadre du Programme d'Appui Budgétaire SBC III (State Building Contract) entre l'Union Européenne et le Mali, la Délégation de l'Union Européenne au Mali a contractualisé auprès du Groupe de Suivi Budgétaire la vérification de deux indicateurs de la tranche variable dudit programme en 2019 et 2020, à savoir ; "L'accroissement du nombre des cantines de 10% par an" et "L'accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental, de 2.2 par an.

Après les premières missions de vérification menées entre Juin et Juillet 2019, le GSB a conduit la 2^{ème} série de missions durant la période d'Avril à Mai 2020 sur l'ensemble des Régions du Mali. Compte tenu de la pandémie due au CORONA Virus ayant entraîné la fermeture des écoles, et contrairement aux premières missions, cette vérification a concerné les montants perçus par les autorités administratives et locales (Communes et CAP) dans le cadre de l'alimentation scolaire et de la scolarisation des filles. Ensuite s'en est suivie la collecte relative à la vérification de l'atteinte de la cible des indicateurs "Accroissement du nombre des cantines" et "Accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental" des tranches variables du SBC III en 2019 et 2020. Cette collecte a eu lieu du 29 Juin au 02 Juillet 2020.

Aussi, le Présent rapport présente les principaux résultats et conclusions des dites missions.

⇒ Pour les Cantines Scolaires :

- * En ce qui concerne les fonds alloués, sur un montant total de **5 113 244 000 F CFA budgétisés (octroyés) par l'État, seuls 1 918 139 956 FCFA (soit 38% des fonds budgétisés) ont été déclarés reçus par les communes et 1 024 780 161 FCFA (soit 20% des fonds budgétisés) déclarés reçus par les CGS des écoles.**
- * Pour la fonctionnalité et ou l'opérationnalisation, sur un total de **1 431 cantines créées par l'Etat, 783 cantines sont opérationnelles (55%) dont 25 inexistantes (c'est-à-dire pas de bâtiment physique pour les cantines fonctionnelles), et 648 non opérationnelles (45%).**

Pour l'année académique 2019/2020, il était prévu, la création de 130 cantines scolaires, en plus des 1301 de l'année académique 2018/2019. La Décision N°2020 – 00789/MENERS – SG du 10 Avril 20 portant création et ouverture des cantines scolaires fait état de 1 431 cantines.

⇒ Pour la Scolarisation des filles – SCOFI :

- ◆ Sur un montant total de **87 283 500 FCFA¹ notifié seuls 18 560 879 F CFA ont été déclarés perçus par les CAP.**
- ◆ Pour l'effectif des filles en 7^{ème} année, aux dates des enquêtes, **10 280 filles** ont été identifiées alors que les rapports révèlent **10 396** filles.
- ◆ Le taux d'accès des filles en 7^{ème} année suivant l'enquête de 2018/2019 était de 46% et celui de 2019/2020 est de 47,7%,

¹ Source : DNEF, Lettre n°000041, MENERS-DNEF du 17/04/2020

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Secrétariat Général

Cellule de Planification et de Statistique du
Secteur de l'Education (CPS-SE)

NOTE D'OBSERVATIONS DE LA CPS-SE SUR LE RAPPORT DU GSB

A l'attention de Monsieur le Directeur Europe, Ordonnateur National Délégué du FED-Bamako

I. OBJET

La présente note explicative est relative aux observations de la CPS du secteur de l'Education sur le rapport de la mission de vérification de l'atteinte de la cible de l'indicateur « Accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental » du Programme d'appui budgétaire SBC III.

II. CONTEXTE

Les indicateurs de la tranche variable 2018 de l'ABG de l'Union Européenne retenus par le Ministère de l'Education nationale (MEN) sont, la validation de la loi réglementant l'alimentation scolaire et l'accroissement du taux brut d'admission (TBA) des filles en 7^e année du fondamental. S'agissant du second indicateur qui porte sur le TBA des filles en 7^e année, le département de l'Education s'est engagé à l'accroître de 2.2 points chaque année à partir de la rentrée scolaire 2016-2017 où il était de 42.7%. La présente note explicative est relative aux observations de la CPS sur le rapport de la mission de vérification de l'atteinte des cibles des indicateurs après trois années de mise en œuvre (2018, 2019 et 2020).

III. ANALYSE DU RAPPORT

La CPS a parcouru le rapport avec beaucoup d'attention. Elle félicite la mission pour la qualité du travail fait tant, dans la forme que dans le fond. Elle se réjouit de la convergence de vue dans la méthodologie utilisée pour les calculs, bien qu'elle constate que cette méthodologie ne permet pas d'aboutir aux mêmes résultats. C'est pourquoi, elle estime nécessaire d'apporter quelques explications qui, loin de remettre en cause les résultats, vont certainement aider à les accepter.

IV. EXPLICATIONS/OBSERVATIONS

Quatre faits majeurs expliquent la différence d'écart entre le TBA communiqué par la CPS et celui obtenu par la mission de vérification. Il s'agit de :

1. **La communication différente des données par la CPS**, selon qu'il s'agisse de l'annuaire ou de la collecte rapide. A titre d'exemple, en 2017, le TBA des filles est de 42,7% dans l'annuaire contre 36,9% avec la collecte rapide. Entre les deux documents, les résultats de l'annuaire font foi car le document est produit en fin d'année (effectifs plus stables) bien que les deux parties aient retenu les résultats de la collecte rapide comme source de vérification. Cet écart entre les données des deux documents a toujours existé depuis les années antérieures. On peut donc penser que, dans la même logique, les TBA des annuaires statistiques 2018 et 2019 (en cours d'élaboration) vont augmenter. C'est ce qui explique la projection de 46% du TBA annoncé en 2019 (annuaire) pendant que la collecte rapide donnait un TBA de 40,3% pour la même année et 40,5% pour 2020. Dans l'hypothèse du maintien des écarts entre les

VIII. CONCLUSION

Par-delà cette situation, qui, pour le moment, s'est beaucoup améliorée, suite aux efforts multiples que le CNCS déploie en collaboration avec les autres services techniques impliqués, la conviction demeure que, les mesures prises depuis la vérification de l'indicateur en 2019 pour la tenue des activités d'accompagnement des cantines scolaires, ont apporté une prise de conscience au niveau de tous les acteurs impliqués dans l'alimentation scolaire, permettant de constater l'adoption de comportements et de pratiques bénéfiques au fonctionnement normal des cantines scolaires. Mais ces acquis modestes restent fragiles et interpellent à plus d'engagement et de vigilance pour maintenir la dynamique et surtout la prise en compte des dix (10) mesures ci-haut citées.

Je vous prie, Monsieur le Chef de la Coopération à la Délégation de l'Union Européenne, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Ampliations :

- Cab- MEN.....1/ pour compte rendu
- SHA.....1/ pour info
- GSB.....1/ pour attribution

Bamako, le 08 décembre 2020
Le Directeur

Sarmoye BOUSSANGA

- ◆ Ainsi, le taux d'accroissement du TBA en 7eme année entre 2018/2019 et 2019/2020 = 47,7% - 46,0% = 1,7 %. Le taux de progression est légèrement en deçà de la cible de 2,2 soit 0.5 d'écart.

Nous rappelons ici que la restitution de la mission a eu lieu le 25 Novembre 2020 au niveau de la Délégation de l'Union Européenne en présence des acteurs qui sont : le Ministère de l'Education Nationale à travers le Centre national des Cantines Scolaires, la Direction Générale du Budget, le SHA/MEF, la Direction Générale des Collectivités Territoriales, la CONFED, la DUE, le GSB. Il avait été décidé de recevoir les observations des parties prenantes afin de finaliser le rapport. Celles du Centre national des Cantines Scolaires, sont jointes en annexe 4.

En outre, le lundi 14 Décembre 2020, une rencontre de mise au point a eu lieu à la Cellule de Planification et de Statistique – CPS du Ministère de l'Education Nationale où étaient présents : le Directeur de la CPS, le Directeur du Service Informatique, la Directrice Adjointe du Service Statistique, le GSB et ses experts, et la DUE. Suite à la rencontre, la CPS a transmis ses observations dont la copie est en annexe 5.

OBJET DE LA MISSION

L'objectif général de la présente mission est de fournir à la Délégation de l'Union européenne un rapport indépendant de vérification de l'effectivité de la mise à disposition pour assurer : (i) le fonctionnement des cantines scolaires et (ii) les activités devant promouvoir la scolarisation des filles.

Vérification de l'indicateur de financement de l'alimentation scolaire

Au niveau des cantines et pour l'année scolaire 2019 - 2020, il s'est agi de faire la vérification à deux niveaux :

- * **Niveau Commune** : conformément à la planification de la LFI 2020, quels sont les montants réellement perçus en 2020 par chaque Commune du Mali.
- * **Niveau communauté** : Quels montants chaque Collectivité a transféré effectivement aux CGS. La vérification a concerné 340 Communes ainsi que leurs académies et CAP.

A ce niveau, il est bon de noter que pour l'exercice 2020, **5 113 244 000 F CFA** sont inscrits dans la LFI et devraient être transférés aux Collectivités par l'État.

- * **Niveau communautaire** : Visiter les 1431 écoles dont 248 écoles de la fondamentale (2 ouvertes depuis le 02 juin 2020) et vérifier l'existence des outils de gestion (fiche de suivi des repas distribués et la fiche de stock au niveau du magasin). Ceci nous permettra de vérifier a posteriori l'opérationnalité de la cantine.

Indicateur – SCOFI, montants réellement transférés aux CAP pour la promotion de la scolarisation des filles

Pour la première mission de vérification du GSB pour cet indicateur, il a été défini un échantillon pour la vérification du montant réellement transféré pour l'exécution des activités devant contribuer à la promotion de la scolarisation des filles. Ainsi, il a été décidé de faire de faire les enquêtes au niveau des 340 Communes identifiées. La sélection des Communes visitées a été de la responsabilité du GSB. (Voir TDRs de la mission de vérification). Ainsi donc, pour cette vérification, l'indicateur à vérifier a été donc l'effectivité du transfert du montant cité plus haut aux CAPs.

Pour ce qui est de la vérification du nombre de filles en 7^{ème} année, compte tenu de la fermeture des écoles due à la pandémie COVID- 19, il a été demandé aux enquêteurs de récupérer des copies des rapports de rentrée 2019 - 2020 établis par les Directeurs des écoles ou de prendre leur photo dans 412 écoles. Ce qui a permis d'avoir le nombre de filles à la rentrée de l'école. Aussi, ces chiffres ont été recoupés avec les informations écrites au tableau des classes de 7^{ème} (si elles n'ont pas été effacées entre temps).

mobilisation de 61,58 %. Les actions sont en cours pour la mobilisation des **1 964 744 851 de FCFA** qui n'étaient pas mobilisés pour des raisons de manque d'informations des collectivités, de réticence à l'application de l'arrêté interministériel, d'insuffisance de trésorerie dans certaines localités. Ces dites actions ont été enclenchées suite aux appels téléphoniques de la Direction Générale des Collectivités Territoriales pour inviter les maires à prendre les dispositions utiles et sans délai pour la mobilisation des ressources et le fonctionnement des cantines scolaires.

Il est à noter que la mobilisation s'est poursuivie après la date du 15 novembre et a atteint un taux moyen de 90% suite aux informations des Académies d'Enseignement.

La faiblesse du taux de mobilisation (4,54%) dans la région de Mopti s'explique par le nombre élevé d'écoles à cantine fermées suite à l'insécurité, et par la restriction du Gouverneur par Décision 2020/ 0650/GRM-CAB du 10 août 2020 portant autorisation de mandatement (dont une copie est jointe à la lettre) seulement pour les écoles du second cycle au bénéfice des classes de 9^{ème} Année. Pour cette seule région, la fermeture de 314 cantines scolaires suite à l'insécurité a empêché la mobilisation de près **1 154 401 000 FCFA** sur les **1 964 744 851 FCFA** non mobilisés pour l'ensemble.

Pour la région de Kidal, il faut noter que le CNCS, comme beaucoup de structures de l'administration, attend le redéploiement effectif des services de l'Etat pour engager les fonds nationaux, l'alternative étant de faire financer les cantines des écoles ouvertes par les partenaires intervenant dans la région notamment le PAM.

Concernant les communes du District de Bamako, en commune VI, les fonds du premier semestre ont été reversés au niveau du Percepteur (bordereau de versement espèce N° 212574 du 16/11/2020) pour cause de fermeture des classes mais les démarches sont en cours pour la mobilisation du deuxième semestre afin de constituer les stocks pour le fonctionnement des six cantines à la reprise des classes à partir du 04 janvier 2021. Les mêmes dispositions sont en place pour la commune V dont le premier semestre est déjà mobilisé.

VII. PERSPECTIVES POUR L'AMELIORATION DE LA FONCTIONNALITE DES CANTINES SCOLAIRES

Pour améliorer la fonctionnalité des cantines scolaires et prévenir tout dysfonctionnement préjudiciable à la dynamique enclenchée, le Centre National des Cantines Scolaires et ses partenaires doivent veiller à l'exécution effective des dix (10) mesures et activités suivantes :

- Le maintien de l'accroissement annuel de 10% des cantines existantes,
- La dissémination des textes régissant l'alimentation scolaire,
- La formation des acteurs à l'application du Manuel de Procédures de Gestion des cantines scolaires ;
- La formation des cantinières et des membres des AME ;
- La formation des acteurs à l'utilisation des outils de la stratégie nationale de suivi-évaluation,
- L'informatisation des outils de la stratégie nationale de suivi –évaluation des cantines scolaires ;
- La poursuite de la construction et de l'équipement des cantines scolaires,
- La production du sketch de sensibilisation sur l'alimentation scolaire,
- L'adoption des trois décrets d'application de la loi fixant le régime de l'alimentation scolaire,
- La prise en compte de l'évolution des effectifs dans les programmations budgétaires.

REGION	REPARTITION 2020- CREDITS NOTIFIES	Montants reçus par les communes (B)	Montants reçus par les CGS (C)	ECART - D=B-C
TOTAL BAMAKO	292 632 000	20 313 500	0	20 313 500
TOTAL GAO	669 343 000	154 600 262	153 789 359	810 903
TOTAL KAYES	206 246 000	206 246 000	23 082 000	183 164 000
TOTAL KOULIKORO	827 648 000	511 098 815	79 183 917	431 914 898
TOTAL MENAKA	68 835 000	56 000 229	56 000 229	0
TOTAL MOPTI	1 313 781 000	0	242 754 240	-242 754 240
TOTAL SEGOU	641 528 000	320 615 181	206 751 042	113 864 139
TOTAL SIKASSO	515 052 000	412 930 020	51 049 582	361 880 438
TOTAL TAOUDENI	37 788 000	7 302 428	4 500 000	2 802 428
TOTAL TOMBOUCTOU	540 391 000	229 033 521	207 669 792	21 363 729
TOTAL KIDAL	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	5 113 244 000	1 918 139 956	1 024 780 161	893 359 795

VI. ETAT D'UTILISATION DES RESSOURCES SUIVANT LES DONNEES COLLECTEES PAR LE CNCS

De la compilation des données recueillies auprès des Académies d'Enseignement et des Perceptions, le tableau suivant fait apparaître l'état d'utilisation des ressources mobilisées par les collectivités et le pourcentage de mobilisation par région pour le fonctionnement des cantines scolaires pour l'exercice 2020 :

SITUATION DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES AU 15 NOVEMBRE 2020.

REGION	REPARTITION 2020- CREDITS NOTIFIES	Montants reçus par les communes	Ecart non mobilisé	Pourcentage de mobilisation
TOTAL BAMAKO	278 019 000	139 009 500	139 009 500	50,00
TOTAL GAO	669 343 000	636 180 000	33 163 000	95,05
TOTAL KAYES	206 246 000	140 779 000	65 467 000	68,26
TOTAL KOULIKORO	827 648 000	824 228 000	3 420 000	99,59
TOTAL MENAKA	68 835 000	68 835 000	0	100,00
TOTAL MOPTI	1 313 781 000	59 641 020	1 254 139 980	4,54
TOTAL SEGOU	641 528 000	320 615 181	320 912 819	49,98
TOTAL SIKASSO	515 052 000	412 930 020	102 121 980	80,17
TOTAL TAOUDENI	37 788 000	7 302 428	30 485 572	19,32
TOTAL TOMBOUCTOU	540 391 000	538 979 000	1 412 000	99,74
TOTAL KIDAL	0	0	0	
TOTAL GENERAL	5 113 244 000	3 148 499 149	1 964 744 851	61,58

Sur les 5 113 244 000 FCFA alloués aux collectivités, un total de 3 148 499 149 FCFA ont déjà été mobilisés à la date du 15 novembre 2020, suivant les relevés des Percepteurs soit un taux de

PERIODE DES MISSIONS

La première mission s'est déroulée les 27, 28 et 29 avril 2020

La deuxième du 29 Juin au 02 Juillet 2020 et la mission de supervision terrain s'est déroulée d'Octobre à Novembre 2020.

Pour réussir cette vérification et éviter les erreurs des premières missions de collectes, le GSB a tenu des réunions avec l'UE, les représentants de la CPS, de la CNCS, et de la DNEF du Ministère de l'Éducation. Des zones d'ombre, les incompréhensions ont été levées au cours de ces rencontres. À l'issue de ces rencontres, des documents et informations utiles à la mission ont été transmis au GSB.

La méthodologie proposée a consisté à

- Comparer les montants à transférer aux Collectivités et aux communautés (CGS) à ceux réellement perçus par ces deux 2 entités
- Renseigner les outils mis à la disposition des enquêteurs pour recenser les cantines fonctionnelles, non fonctionnelles et inexistantes.
- Recenser le nombre de filles en 7^{ème} année au passage des enquêteurs, le nombre de filles inscrit sur les tableaux et le nombre de filles inscrit dans les rapports de rentrée établis par les Directeurs d'écoles.
- Ainsi, selon les résultats des enquêtes :

Pour les Cantines Scolaires : sur un montant total de 5 113 244 000 F CFA budgétisé (octroyé) par l'État, seuls 1 918 139 956 FCFA (soit 38% des fonds budgétisés) ont été déclarés reçus par les communes et 1 024 780 161 FCFA (soit 20% des fonds budgétisés) déclarés reçus par les CGS des écoles.

Pour la fonctionnalité et ou l'opérationnalisation, sur un total de 1 431 cantines créées par l'Etat, il y a 783 cantines sont opérationnelles (55%) dont et 25 inexistantes c'est-à-dire pas de bâtiment physique pour les cantines fonctionnelles, 648 non opérationnelles (45%).

Concernant la Scolarisation des Filles – SCOFI : sur un montant total de 87 283 500 FCFA notifié par l'État seuls 18 560 879 F CFA ont été déclarés perçus par les CAP.

Pour l'effectif des filles en 7^{ème} année, aux dates des enquêtes, 10 280 filles ont été identifiées alors que les rapports révèlent 10 396 filles.

Le taux d'accès des filles en 7^{ème} année suivant l'enquête de 2018/2019 était de 46% et celui de 2019/2020 est de 47,7%. Ainsi, le taux d'accroissement du TBA en 7^{ème} année entre 2018/2019 et 2019/2020 = 47,7% - 46,0% = 1,7 %. Le taux de progression est légèrement en deçà de la cible de 2,2 soit 0.5 d'écart.

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre de l'accompagnement du Mali pour la réalisation correcte de ses réformes structurelles nécessaires au renforcement de la légitimité du Gouvernement sur l'ensemble du territoire par la création d'un environnement propice à la croissance économique, à sa répartition équitable et à la création d'emplois, l'État du Mali et l'Union européenne ont conclu un « Contrat d'appui budgétaire à la consolidation de l'État du Mali – SBC III, CRIS No 040-072 » à travers une convention de financement sur une durée de 3 ans. Pour ce faire, des objectifs spécifiques ont été énoncés en vue de réussir le renforcement de la légitimité du Gouvernement malien sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de :

- * Permettre la mise en œuvre des activités de développement à travers le renforcement durable de la situation sécuritaire des populations ;
- * Améliorer la transparence et l'équité dans la gouvernance nationale et locale, y compris dans le secteur décentralisé de l'éducation ;
- * Renforcer la mobilisation des ressources internes ;
- * Développer des opportunités d'emplois décents et de formation offertes aux jeunes, y compris les migrants de retour.

Pour l'atteinte des objectifs ci – dessus cités, la Délégation de l'Union Européenne au Mali à travers un contrat de services signé en Avril 2019 a chargé le Groupe de Suivi Budgétaire d'une mission de vérification indépendante de l'atteinte de la cible des indicateurs "Accroissement du nombre des cantines" et "Accroissement du taux brut d'accès des filles au second cycle du fondamental" des tranches variables du SBC III en 2019 et 2020.

En effet, étant un centre d'excellence et d'expertise de la société civile en matière de suivi des budgets par des analyses fiables et critiques, le GSB a été mandaté afin de vérifier l'atteinte des deux indicateurs ci-dessus cités. C'est pourquoi, le GSB à travers ses démembrements régionaux, s'est déployé sur l'ensemble du territoire avec une rapide capacité de mobilisation permettant d'assurer une vérification des montants. Ce qui devra permettre de connaître les montants devant servir à l'alimentation scolaire d'une part sur les 340 communes ayant une cantine financée par l'Etat, et de l'autre à l'exécution des activités contribuant à la promotion de la scolarisation et du maintien des filles à l'école.

Ainsi donc, les 340 communes ayant une cantine financée par l'État ont été touchées par les Unités Communales de Collecte et de Plaidoyer du GSB (UCCP).

À l'instar des premières missions de vérification, le démarrage des activités a été marqué par un atelier de lancement qui a permis non seulement de lancer les activités de vérification et ce

Sur ce tableau il est à noter que le total des cantines opérationnelles et non opérationnelles est inférieur au total des cantines créées soit 1406 au lieu de 1431. Si en avril-mai et juin –juillet (période de l'enquête du GSB), 758 cantines étaient fonctionnelles, et qu'au regard de la grande mobilisation des ressources intervenue bien après le passage du GSB, à la suite de la réouverture des écoles, le nombre de cantines fonctionnelles a considérablement augmenté et a concerné la quasi-totalité des écoles à cantine ouvertes.

IV. FONCTIONNALITE DES CANTINES SUIVANT LES DONNEES COLLECTEES PAR LE CNCS

REGIONS	Cercles/Communes	Opérationnelle	pourcentage de fonctionnalité	Non Opérationnelle	Total
BAMAKO	COMMUNE II	1	100,00	0	1
	COMMUNE III	16	100,00	0	16
	COMMUNE IV	3	100,00	0	3
	COMMUNE V	12	100,00	0	12
	COMMUNE VI	6	100,00	0	6
KAYES		47	70,15	20	67
SIKASSO		36	24,66	110	146
TAOUDENI		21	100,00	0	21
GAO		175	100,00	0	175
KOULIKORO		184	89,32	22	206
SEGOU		120	66,30	61	181
MOPTI		158	33,47	314	472
MENAKA		21	100,00	0	21
KIDAL		0	0	0	0
TOMBOUCTOU		104	100,00	0	104
TOTAL		904	63,17	527	1431

La date du 15 novembre 2020, sur les **1431** cantines scolaires dotées des fonds du budget national, **904** étaient fonctionnelles soit **63,17%** de taux de fonctionnement, **314** ne pouvaient fonctionner à cause de la fermeture liée à l'insécurité et **213** n'ont pas fonctionné à cause du manque d'information ou de la réticence des collectivités à mobiliser les fonds au profit des Comités de Gestion Scolaires. Les **527** non fonctionnelles pour les raisons évoquées représentent **36,83%**.

V. ETAT D'UTILISATION DES RESSOURCES SUIVANT LE RAPPORT DU GSB

Le tableau suivant extrait du rapport du GSB indique que sur un total de **5 113 244 000 de FCFA** alloués au fonctionnement des cantines scolaires en 2020, seulement **1 918 139 956 FCFA** ont pu être mobilisés par les Maires. Sur ce montant, poursuit le rapport du GSB, **1 024 780 161 FCFA** ont été remis aux Comités de Gestion Scolaires pour l'alimentation des élèves avec une différence non remise de **893 359 795 FCFA** et un restant non mobilisé s'élevant à **3 195 104 044 FCFA**.

l'accroissement de 10% (soit 130 cantines scolaires) du nombre de cantines initial de 1301 de l'année 2019.

La répartition des crédits alloués à ces cantines scolaires a été faite par la DGB sur la base de cette décision de création. Toutes les structures déconcentrées ont reçu des exemplaires des deux documents. L'existence de ces deux documents prouve la création de ces 1431 cantines scolaires et leur prise en charge par le budget national.

II. DE LA PERIODE DE SUIVI EFFECTUE PAR LE GSB COMME INDIQUE DANS SON RAPPORT :

Le Centre National des Cantines Scolaires, à l'analyse du rapport du Groupe de Suivi Budgétaire, attire l'attention sur les périodes indiquées pour l'enquête (avril-mai et juin –juillet) ne permettant pas de cerner de façon pertinente la fonctionnalité des cantines scolaires. La suspension des cours suite à la grève des enseignants depuis janvier 2020 et la fermeture des écoles liée à la maladie du COVID 19 survenue dès le 19 mars 2020 sur toute l'étendue du territoire rendaient toute mission à l'école pratiquement infructueuse.

Il fallait attendre la réouverture des classes de 9^{ème} année en juin 2020 et celle des autres classes en septembre 2020 pour voir se déclencher le processus de mobilisation des ressources de la part du plus grand nombre de collectivités comme l'atteste la date d'émission des mandats et de mobilisation des fonds.

III. FONCTIONNALITE DES CANTINES SUIVANT LE RAPPORT DU GSB

REGIONS	Cercles/Communes	Opérationnelle	Non Opérationnelle	Inexistante (pas de présence physique de la cantine)	Total
BAMAKO	COMMUNE II	1	0	0	1
	COMMUNE III	15	1	0	16
	COMMUNE IV	1	2	0	3
	COMMUNE V	0	12	0	12
	COMMUNE VI	0	6	0	6
KAYES		47	20	0	67
SIKASSO		31	115	0	146
TAOUDENI		21	0	0	21
GAO		84	91	0	175
KOULIKORO		178	22	6	206
SEGOU		115	61	5	181
MOPTI		158	307	7	472
MENAKA		21	0	0	21
KIDAL		0	0	0	0
TOMBOUCTOU		86	11	7	104
TOTAL		758	648	25	1431

en présence de toutes les parties prenantes, mais aussi de partager les outils de collectes avec les commissions régionales en vue de leur appropriation et de la facilitation de la collecte des données.

Sur le terrain, les premières activités de cette 2^{ème} vérification ont porté sur une opération de collecte de données portant sur les montants transférés par l'État aux Collectivités dans le cadre du financement de l'Alimentation scolaire et de la promotion de la scolarisation des filles.

Avec la fermeture des écoles due à la pandémie COVID 2019, la première mission de collecte des données a été consacrée aux transferts des fonds par l'État (DGB) pour les cantines scolaires et la SCOFI.

La deuxième (2^{ème}) mission de collecte quant à elle a permis de vérifier l'atteinte de la cible des indicateurs "Accroissement du nombre des cantines" et "Accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental" des tranches variables du SBC III en 2019 et 2020. Autrement dit elle a permis de vérifier l'opérationnalisation des cantines dans 1431 écoles dont 248 écoles de la fondamentale (2 ouvertes en 2020) et de recenser le nombre de filles en 7^{ème} année, ce qui devrait permettre de calculer le taux brut d'admission.

Ensuite, les experts (SCOFI et Cantines) ont procédé à la compilation, à l'analyse de toutes les informations recueillies et à la production du présent rapport, rapport qui servira pour les supervisions au niveau régional.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE

La méthodologie utilisée pour la mission de vérification des indicateurs sur l'effectivité du transfert des montants par l'État aux Collectivités pour le financement de l'Alimentation scolaire et de la promotion de la scolarisation des filles, et de l'atteinte de la cible des indicateurs "Accroissement du nombre des cantines" et "Accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental" des tranches variables du SBC III en 2019 et 2020 a suivi les étapes ci-après :

2.1. La réunion d'introduction

Elle a concerné la prise de contact entre le GSB et les Experts afin d'aplanir les points de vue sur les TDRs et d'être au même niveau d'information.

Ceci a permis de mener les actions suivantes :

1. L'envoi des correspondances pour la demande, de documentation, d'audience ont été envoyées aux autorités compétentes : Direction Générale du Budget, Centre National des Cantines Scolaires, CPS du MEN ;
- La collecte des documents et des données auprès des partenaires.
- La conception des outils de collecte des données.
- Le partage des outils avec les commissions régionales lors de l'atelier de lancement.

2.2. La zone de la mission

Conformément aux TDRs, la mission a concerné les 340 Communes de liste des cantines transmises au GSB par le CNCS et l'échantillon des 412 écoles défini préalablement par le GSB.

2.3. Réunion de cadrage et d'orientation

Notons, que l'atelier de lancement a été mis à profit pour tenir une réunion de cadrage et d'orientation, qui a consisté à préparer les membres aux activités du programme surtout, celles des enquêtes et des outils y afférant. Parallèlement, les commissions régionales ont été aussi préparées à la mission. Les outils de collecte ont été partagés afin que les commissions régionales s'en approprient et s'y familiarisent.

2.4. Le choix des agents de terrain pour l'enquête et leur orientation

Aussi bien au niveau national que régional, il a été effectué :

- Le choix des superviseurs et des agents de terrain ayant réalisé cette enquête ;
- L'orientation et la formation de ces superviseurs et agents de terrain sur leur mission et le renseignement des outils de collecte. Il est à noter à ce niveau que les superviseurs et les agents de terrain sont issus des organisations de la société civile.

2.5. La réalisation de l'enquête

Les équipes constituées de deux personnes chacune (1 sur les cantines scolaires et 1 sur la scolarisation des filles) ont procédé pendant trois (3) jours, à la collecte des données dans les Communes, les CGS des écoles à cantine et dans les CAP/SCOFI concernés dans l'ensemble des régions du Mali. Trois cent quarante (340) communes ont été concernées par les enquêtes.

Les acteurs cibles de ces collectes de données étaient les responsables des CAP, des Communes et des comités de gestion scolaire (CGS), et les Directeurs des écoles à cantine. Notons que les collectes ont concerné l'ensemble des 340 Communes, autant pour les cantines-que pour la SCOFI.

2.6. La compilation des données

Les données collectées sur le terrain ont fait l'objet d'une compilation réalisée par les experts chefs d'équipe "Cantines" et "Scolarisation des Filles". En effet, les données collectées sur le terrain ont été directement envoyées aux experts qui ont procédé à leur analyse, compilation sous forme du présent rapport. Outre ce travail de compilation, rapportage, il est à noter que les chefs d'équipe ont eu aussi à : (i) Participer à la réunion de cadrage entre le GSB et UE ; (ii) Élaborer les outils de collectes et d'analyses des données et ; (iii) participer à d'autres rencontres avec la DNEF, le CNCS, et la CPS éducation. Pour permettre aux commissions régionales de bien mener les activités de supervision, cette compilation a été mise à leur disposition.

Annexe 4 : la copie de la lettre de contribution du CNCS à l'amélioration du Rapport 2020 du Groupe de suivi Budgétaire

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI

SECRETARIAT GENERAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

CENTRE NATIONAL DES CANTINES SCOLAIRES

Lettre N° _____ / MEN-SG-CNCS

LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CANTINES
SCOLAIRES

A

**Monsieur le Chef de la Coopération
à la Délégation de l'Union Européenne**

Objet : information sur l'état d'utilisation des ressources allouées aux cantines scolaires en 2020 en vue d'améliorer le Rapport du GSB.

Monsieur le chef de la Coopération,

Dans le cadre de l'atteinte de la cible de l'indicateur sur les cantines scolaires qui consiste à accroître le taux de couverture nationale de 10% en 2020 et suite au rapport provisoire du Groupe de Suivi Budgétaire (GSB), j'ai l'honneur de vous faire part de la situation de l'évaluation faite par le CNCS. Cette évaluation prend en compte les correspondances reçues des Académies d'Enseignement suite à leurs missions de suivi et les états de décaissement des ressources par les collectivités auprès des Directions Régionales du Budget suivant lettre N° 000152/DNTCP-DSCTOP du 06 novembre 2020, du Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Les données font ressortir la justification de l'état d'utilisation des ressources allouées au fonctionnement des cantines scolaires pour l'exercice 2020.

L'analyse qui suit donne des précisions sur les différents questionnements que soulève le rapport du GSB.

I. DE LA CREATION DES CANTINES SCOLAIRES ET DE LEUR PRISE EN CHARGE PAR LE BUDGET NATIONAL

« Pour l'année académique 2019/2020, il était prévu, la création de 130 cantines scolaires, en plus des 1301 de l'année académique 2018-2019.

La création des 130 nouvelles cantines est intervenue par Décision N°2019 -00238/MEN-SG, du 19 février 2020 portant création et ouverture des 1431 cantines scolaires pour l'année 2020 et consacre

Annexe 3 : Liste des références bibliographiques

Les Rapports régionaux de :

- Kayes,
- Koulikoro
- Ségou,
- Sikasso,
- Mopti
- Tombouctou,
- Gao,
- Kidal
- Ménaka
- Taoudéni
- Bamako

Les fiches de synthèses pour la Cantine et la SCOFI

La liste des Communes et des CAP visitées

Courrier n° 000041 MENSRRS/DNEF du 17 Avril 2020 relatif à la situation des crédits SCOFI/CAP au titre de l'année 2019 - 2020

Lettre N°0171/MEF-DGB du 10/02/2020 de la DGB pour la situation d'exécution des crédits des allocations et transfert budgétaire pour les cantines et la SCOFI pour l'année scolaire 2019-2020 à la date du 05/02/2020

III. CONSTATS

Sur le terrain, les premières activités de cette 2^{ème} vérification ont porté sur une opération de collecte de données portant sur les montants transférés par les l'État aux Collectivités dans le cadre du financement de l'Alimentation scolaire et de la promotion de la scolarisation des filles. Ensuite, les experts ont analysé et compilé les données dont les résultats sont donnés ci - dessous :

3.1. Les transferts

31.1. Situation des cantines

Tableau N°1 : Récapitulatif des fonds reçus par les Communes et les CGS

REGION	REPARTITION 2020- CREDITS NOTIFIES	Montants reçus par les communes (B)	Montants recus par les CGS (C)	ECART - D=B-C
TOTAL BAMAKO	292 632 000	20 313 500	0	20 313 500
TOTAL GAO	669 343 000	154 600 262	153 789 359	810 903
TOTAL KAYES	206 246 000	206 246 000	23 082 000	183 164 000
TOTAL KOULIKORO	827 648 000	511 098 815	79 183 917	431 914 898
TOTAL MENAKA	68 835 000	56 000 229	56 000 229	0
TOTAL MOPTI	1 313 781 000	0	242 754 240	-242 754 240
TOTAL SEGOU	641 528 000	320 615 181	206 751 042	113 864 139
TOTAL SIKASSO	515 052 000	412 930 020	51 049 582	361 880 438
TOTAL TAOUDENI	37 788 000	7 302 428	4 500 000	2 802 428
TOTAL TOMBOUCTOU	540 391 000	229 033 521	207 669 792	21 363 729
TOTAL KIDAL	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	5 113 244 000	1 918 139 956	1 024 780 161	893 359 795

Notons que les missions de vérification se sont déroulées durant les mois d'Avril et Mai 2020 sur l'ensemble du territoire de la République du Mali.

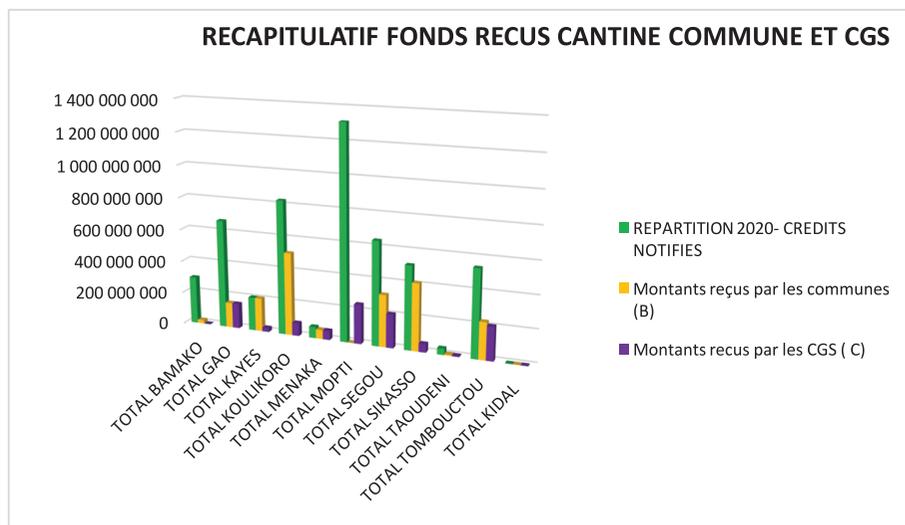
Pour l'exercice 2020, l'Etat a notifié un crédit de **5 113 244 000 FCFA**. L'ouverture de crédit est semestrielle pour la moitié des fonds notifiés.

A l'issue de ces missions (qui a été effectué au 1^{ere} trimestre 2020), il a été noté que sur l'ensemble des Communes visitées, **1 918 139 956 F CFA** ont été effectivement perçus par les Collectivités qui à leur tour ont transférés sur ce montant, **1 024 780 161 F CFA**. Ce qui nous fait dire qu'il reste encore **893 359 795 F CFA** à transférer aux communautés et ce de la part des Collectivités. En termes de pourcentage, nous relevons donc que les communes ont reçus **38%** des fonds budgétisés par l'État. Ceci correspond à 75% des crédits ouvert sur le 1^{ere}

semestre 2020. Quant aux CGS, cela représente **20%** des fonds budgétisés par l'État. Une analyse plus poussée permet de constater que les CGS ont reçus 53% des fonds reçus par les communes en plus des vivres pour certaines localités.

Dans la **Région de Mopti**, certaines collectivités ont fait des transferts en nature, autrement dit ils fournissent directement les vivres aux communautés (et souvent en retard) c'est le cas des CT de Barapireli, Diankouba, Kassa, Madougou ; d'autres font les deux (transfert d'argent et mise à disposition des vivres), nous pouvons citer les zones comme Dangol Bore, Debere, Gandamia, Hombori, Karena.

Graphique 1 : Récapitulatif des fonds reçus par les Communes et les CGS pour l'alimentation scolaire



3.1.2. SITUATION SUR LA SCOFI

Pour ce qui est de la SCOFI, les missions ont fait remarquer que pour l'ensemble des académies, sur les **87 283 500 CFA** notifiés par l'État pour le 1^{er} semestre 2020, seuls **18 560 879 CFA**, soit **21,27%** du montant notifié par le Ministère de l'Éducation ont été transférés aux Académies pour les activités liées à la scolarisation des filles. A ce niveau, il est bon de noter que la vérification s'est faite à partir des données de la DNEF en termes de montants notifiés aux académies et les résultats obtenus lors des enquêtes auprès des CAP.

Annexe 2 : Fiches de collecte de donnée pouvant répondre aux questions de recherche et aux livrables attendus

Cantines²

- ▶ **FICHE N°2** : Transferts effectués par l'Etat aux Communes (2019 - 2020) pour les cantines
- ▶ **FICHE N°3** : Transferts effectués par l'Etat aux Communes (2019 - 2020) pour les cantines

SCOFI

- * **FICHE N°1** : Le budget alloué à la SCOFI en 2019-2020 et les activités mises en œuvre/en cours

² La fiche n°1 n'a pas été utilisée lors de ces enquêtes

Annexe 1 : Cadre logique d'analyse

SCOFI

L'objectif général de ce projet est de fournir à la Délégation de l'Union européenne une vérification indépendante de l'atteinte de la cible des indicateurs "Accroissement du nombre des cantines" et "Accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental" ; le projet sera réalisé sur la période de mars 2019 à octobre 2020 soit vingt (20) mois.						
N°	Objectifs d'analyse	Données à collecter	Documents/acteurs de référence	Sources/lieu des données	Instruments de collecte de données	Outils d'analyse
1	Taux Brut d'admission de filles en 7ème année (année académique 2018-2019)	Nombre de filles inscrites en 7ème année (année académique 2018-2019)	Rapport de collecte rapide (MEN) Rapports des rentrées scolaires	Ministère de l'Education (Cellule Statistique et Planification) Centre d'Animation Pédagogique	Lettre Fiches de collecte	
2	Analyser le budget alloué à la SCOFI en 2019 et les activités mises en œuvre	Montant du budget alloué en 2019	Budget de l'Etat (MEN)	DGB Direction de l'Education Fondamentale Division SCOFI	Lettre Fiches de collecte	

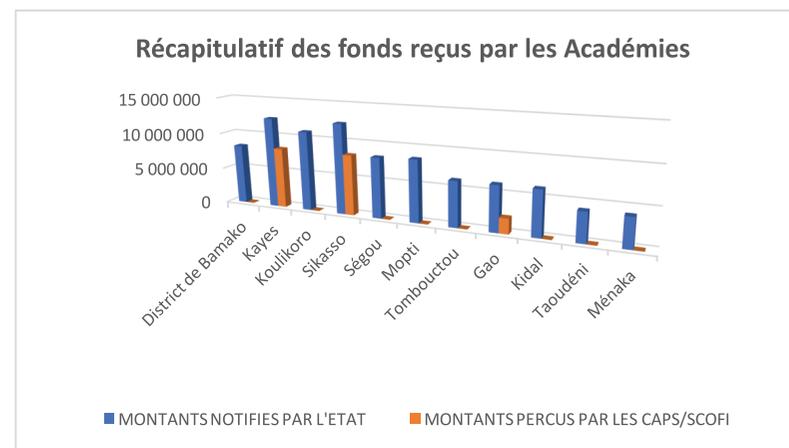
Cantine

L'objectif général de ce projet est de fournir à la Délégation de l'Union européenne une vérification indépendante de l'atteinte de la cible des indicateurs "Accroissement du nombre des cantines" et "Accroissement de l'accès des filles au second cycle du fondamental" ; le projet sera réalisé sur la période de mars 2019 à octobre 2020 soit vingt (20) mois.						
N°	Objectifs d'analyse	Données à collecter	Documents/acteurs de référence	Sources/lieu des données	Instruments de collecte de données	Outils d'analyse
1	Lister les cantines opérationnelles et en construction (mai-juin 2019) dans les communes	Les cantines opérationnelles Les cantines en construction Cantines des PTFs	Liste de cantines du CNCS Rapports du CGS	Centre National des Cantines Scolaires (CNCS) Mairie CGS	Lettre Fiches de collecte	
2	Analyser les transferts effectués par l'Etat aux Communes (2019) pour les cantines	Montant des transferts	Budget de l'Etat, extrait des transferts DGB- Communes, Compte Administratif des communes	Direction Générale du Budget (DGB), Mairie Directions Régionales du Budget	Lettre Fiches de collecte	
3	Analyser les transferts effectués par les Communes aux CGS (2019) pour les cantines	Montant des transferts	Compte Administratif des communes, Rapport financier des CGS	Mairie, CGS	Fiches de collecte	

Tableau n° 2 : Récapitulatif des fonds reçus par les CGS dans le cadre de la SCOFI

REGIONS	MONTANTS NOTIFIES PAR L'ETAT	MONTANTS PERCUS PAR LES CAPS/SCOFI
District de Bamako	8 196 000	0
Kayes	12 390 000	8 260 000
Koulikoro	10 900 500	0
Sikasso	12 390 000	8 241 199
Ségou	8 260 000	0
Mopti	8 485 500	0
Tombouctou	6 195 500	0
Gao	6 195 500	2 059 680
Kidal	6 195 500	0
Taoudéni	4 037 500	0
Ménaka	4 037 500	0
Total	87 283 500	18 560 879

Graphique n°2 : Récapitulatif des fonds reçus par les Académies dans le cadre de la SCOFI



Plus spécifiquement, nous avons noté :

- * **A part Ménaka, Gao et Sikasso**, les académies des autres Régions (y compris le district de Bamako) n'ont pas reçu de fonds pour mener les activités relatives à la SCOFI.

- * **La Région de Koulikoro** : Le CAP n'a pas reçu de fonds de l'État au titre de l'année 2019 - 2020. Cependant, le CAP dispose d'un plan d'action 2019 - 2020 qui reste sans financement.
- * **La Région de Ségou** : Les CAP de Ségou ont réalisé quelques activités (01 assemblée d'information et de sensibilisation a été organisée avec les parents à Diaramana). Le CAP/SCOFI a mené ses activités ordinaires de suivi mensuel des filles et a envoyé les rapports à l'AE. Ces activités ont été réalisées lors des missions de supervision des conseillers dans les écoles. Lors des sorties pour les missions de supervision par les conseillers, la chargée de Scofi les accompagne et profite pour mener des activités de d'informations et de sensibilisations.
- * **La Région de Sikasso** : Les CAP de Koumantou, Kadiolo et Wassoulo ont reçu des fonds pour la SCOFI. Certaines CAP ont réalisé des activités pour la scolarisation des filles telles que la sensibilisation des parents et projection des films sur les GHD, sensibilisation des parents d'élèves par l'association des mères d'élèves pour encourager les parents, à inscrire les filles à l'école. Il y a eu aussi l'appui aux activités menées par les associations et ONG et ce pour le maintien des filles à l'école.
- * **La Région Mopti**: Les CAP n'ont pas reçu de fonds ; par contre ils ont pu mener des activités notamment : (i) la sensibilisation des parents sur les méfaits des mariages précoces et la scolarisation des filles, (ii) l'organisation des journées de mérites scolaires en particulier pour les filles scolarisées , (iii) la formation des AME (Association des mères d'élèves), (iv) l'appui psycho - social aux AME, (v) la distribution des kits aux différentes écoles de la commune, (vi) la formation des enseignants sur le VBG.
- * **La Région de Ménaka** : Les CAP n'ont pas reçu les fonds budgétisés par l'État. Les activités menées pour encourager la SCOFI sont : l'appui aux cours à domicile ; l'organisation des séances de rattrapage, l'appui aux frais de motivation et de toilettes des meilleures élèves filles.
- * **La Région de Kayes** : Le CAP de Nioro du sahel a reçu des fonds et a mené des activités globales à l'endroit des communautés notamment la sensibilisation sur le maintien des filles à l'école à l'endroit des communautés.



VII. ANNEXES

3.2. Fonctionnalité des cantines :

Les constats relatifs à la fonctionnalité des cantines sont consignés dans le tableau ci – après :

VI. CONCLUSION

Ces missions d'enquête, comme celles de l'année dernière, ont constitué des opportunités pour les parties des secteurs cantines et scolarisation des filles, les Collectivités visitées, d'être édifiés sur l'existence des ressources budgétaires de l'État destinées au fonctionnement des cantines et à l'exécution des activités devant promouvoir la scolarisation des filles.

Il y a 783 cantines opérationnelles (55%) sur un total de 1431 cantines. Pour l'année académique 2019/2020, il était prévu, la création de 130 cantines scolaires, en plus des 1301 de l'année académique 2018/2019. La Décision **N°2020 – 00789/MENESRS – SG du 10 Avril 20** portant création et ouverture des cantines scolaires fait état de 1 431 cantines.

Le taux d'accès des filles en 7eme année suivant l'enquête de 2018/2019 était de 46% et celui de 2019/2020 est de 47,7%. **Ainsi, le taux d'accroissement du TBA en 7eme année entre 2018/2019 et 2019/2020 = 47,7% - 46,0% = 1,7 %.**

Le taux de progression est légèrement en deçà de la cible de 2,2 soit 0.5 d'écart.

La mission a suscité des **réactions de contrôle et veille citoyens** pouvant aboutir à l'interpellation des acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires et de la scolarisation des filles.

Les résultats obtenus lors des missions et à travers les rencontres de terrain ont mis en exergue les insuffisances, le manque d'information et de coordination mais aussi le besoin de renforcement des capacités des acteurs dans le dispositif de financement des cantines et la scolarisation des filles.

L'éducation est la source de développement dit – on et aussi éduquer une fille, c'est éduquer toute une nation. L'UE à travers son accord avec le GdM contribue ainsi à l'amélioration de la scolarisation des enfants maliens mais surtout des filles dont beaucoup de facteurs bloquent le parcours et la réussite scolaires.

Malgré, les conditions difficiles de travail de collecte, les différentes CRSB à travers le GSB tiennent à remercier l'État et ses partenaires dont la DUE pour leur appui dans la réalisation de cette deuxième mission portant sur la vérification du transfert effectif des fonds destinés à l'alimentation scolaire et à la conduite d'activités devant promouvoir la scolarisation des filles.

REGIONS	Cercles/Communes	Operationnelle	Non Operationnelle	Total
BAMAKO	COMMUNE II	1	0	1
	COMMUNE III	15	1	16
	COMMUNE IV	1	2	3
	COMMUNE V	0	12	12
	COMMUNE VI	0	6	6
KAYES		47	20	67
SIKASSO		31	115	146
TAOUDENI		21	0	21
GAO		84	91	175
KOULIKORO		184	22	206
SEGOU		120	61	181
MOPTI		165	307	472
MENAKA		21	0	21
KIDAL		0	0	0
TOMBOUCTOU		93	11	104
TOTAL		783	648	1431

Sur un total de **1431 cantines**, nous avons 55% **opérationnelles** soit **783 cantines** (dont 25 inexistantes c'est-à-dire pas de bâtiment physique) et 45% **non opérationnelles** soit **648 cantines**.

Pour l'année académique 2019/2020, il était prévu, la création de 130 cantines scolaires, en plus des 1301 de l'année académique 2018/2019. La Décision N°2020 – 00789/MENESRS – SG du 10 Avril 20 portant création et ouverture des cantines scolaires fait état de 1 431 cantines.

Quelques constats sur les cantines au niveau de certaines localités :

- Commune II - Bozola Bougouba Extension** : Depuis la création de la cantine scolaire de Bougouba Extension le 04 Mars 2013, ils ont des difficultés de mobilisations des ressources financières. C'est à cause du détournement de fond de la part de la mairie que les cantines ne fonctionnent pas normalement. Un autre constat aussi est que les tasses disponibles sont les vieilles tasses qui datent de 2013 selon le prestataire.

- b. **Commune IV** : les écoles de Kalanbambougou A et B et Lafiabougou sont de nouvelles créations et ne sont pas encore fonctionnelle. Pour l'école de Lassa, elle était fonctionnelle avant la fermeture de l'école pour raison de grève et de COVID mais n'avait pas encore reçu de financement pour cette année scolaire (retard de financement).
- c. **Commune V** : ceux sont de nouvelles créations du MEN et ne sont pas encore fonctionnelles et sont en cours d'installation.
- d. **Commune VI** : aucune des cantines n'est fonctionnelles.
- e. **Taoudéni** : aucune école n'a bénéficié de la dotation de l'année scolaire 2019-2020. Par rapport à la mobilisation des fonds, les autorités intérimaires concernées ont toutes engagé les procédures de mobilisation des fonds alloués aux cantines scolaires depuis plus de trois mois mais sans suite.
- f. **Kayes** : Pas d'argent, c'est des achats de vivre. La plupart ne connaît pas sur quel budget. Les Mairies refusent de dire l'exercice budgétaire. La cantine de l'Ecole Kolomina a Guetema (Nioro), fonctionne avec l'appui financier du PAM. Pour les cantines fonctionnelles, elles souffrent de retard dans la mobilisation des fonds ou de l'insuffisance de fonds. L'équipe d'enquête a vu des cantines en construction dans les CAP de Ambidedi - communes de Same Diongoma, TAFACIRGA, Djelebou et Koussane.
- g. **Sikasso** : la plupart des cantines non fonctionnelles sont des nouvelles créations, qui ne disposent pas encore de fonds. Pour celles qui sont fonctionnelles, il existe des outils de gestion pour les stocks de céréales et de consommables.
- h. **Segou** : nous avons relevé que certaines cantines distribuent trois (3) repas par semaine au lieu de cinq (5). Il s'agit des cantines des écoles de MARKANIBOUGOU et DJIBOUGOU de la commune de BAGUINDADOUGOU du CAP de FARAKO. La majorité des cantines non fonctionnelles de la Région sont dû à l'insécurité (par exemple nous pouvons citer dans la commune de Bellen – l'Ecole de Doura)
- i. **Mopti** : nous avons une moyenne de 50% qui est non fonctionnelle pour raison de grève des enseignants, et d'insécurité. Il s'agit pour la plupart des écoles dans les CAP de Youwaou, Tenenkou, Sofara, Djenne, Bandiagara (MUETOUMOU), Sokoura, Koro, Bankass.
- j. **Koulikoro** : Sur les 206 écoles à cantines, 178 sont opérationnelles (soit 86,40%). Ce qui est une grande amélioration par rapport à la première collecte où ce taux était de 11, 57%. Sur les 206 écoles visitées, les membres des CGS de 06 écoles affirment que la cantine est inexistante. Sur les 178 cantines opérationnelles, seules 38 ont reçu la dotation 2019 et 2020 (soit 21,34%).

V. RECOMMANDATIONS

Face à ses constats, nous préconisons ce qui suit :

La mission a suscité des réactions de contrôle et veille citoyens pouvant aboutir à l'interpellation des acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires et de la scolarisation des filles.

⇒ Renforcer le mécanisme de suivi et de traçabilité à deux niveaux :

- ✓ Cantine
 - Entre Direction Générale du Budget et Collectivité.
 - Entre Collectivité et CGS.

Le CNCS est censé assurer le suivi des cantines et un budget est réservé pour cela tant au niveau central que régional.

- ✓ SCOFI
 - Entre Direction Générale du Budget et Académie.
 - Entre Académie et CAP.

⇒ Il est aussi nécessaire de doter les cantines en second cycle pour booster la Scofi.

Ceci peut se faire à travers un rapportage annuel des CGS vers les Collectivités Territoriales, et des Collectivités Territoriales vers la Direction Générale du Budget et des rencontres périodiques entre ces différents acteurs autour de ces rapports.

Vu le niveau d'information de certains acteurs (Académies, CAP, CGS), instituer des sessions d'informations / sensibilisation peut être entreprise et ce autour du financement des cantines et des activités de la SCOFI.

Il est primordial que les collectivités cessent de faire des retenues et donnent les fonds au lieu d'acheter des vivres pour le compte des CGS.

⇒ Mettre en place un mécanisme d'information de tous les acteurs avant chaque rentrée sur le nombre de cantines à créer, leur financement ainsi que sur le financement de la SCOFI.

⇒ Renforcer la coordination entre tous les acteurs.

⇒ Renforcer les CGS sur la gestion des cantines

⇒ Préciser le rôle de chaque acteur par rapport à la gestion et à la justification des fonds.

IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées sont de plusieurs niveaux et peuvent se résumer comme suit :

- Le retard accusé dans le démarrage de la mission de collecte pour raison de la pandémie COVID 19 ;
- L'absence d'information financière dans la plupart des CAP sur l'allocation de budget pour la SCOFI.
- Les difficultés de mobilisation des ressources par certains élus.
- Le manque d'information sur le financement des cantines scolaire, ce qui explique la non fonctionnalité de plusieurs cantines.

Malgré ces difficultés, globalement la mission s'est bien déroulée.

3.3. Nombre de filles en 7^{ème} année

REGIONS	Cercles/Communes	Somme de Nombre de Fille à l'école en 7 ^{ème} année (à la date de la collecte)	Somme de Rapport de la Rentrée
BAMAKO	COMMUNE II	208	0
	COMMUNE III	263	252
	COMMUNE IV		
	COMMUNE V		
	COMMUNE VI	680	676
KAYES		908	908
SIKASSO		2 716	2 708
TAOUDENI		4	4
GAO		100	239
KOULIKORO		2 595	2 603
SEGOU		1 431	1 369
MOPTI		1 059	1 216
MENAKA		139	178
KIDAL		22	25
TOMBOUCTOU		155	218
TOTAL		10 280	10 396

Pour la différence entre le nombre des rapports de rentrée et le nombre de filles de 7^{ème} année au moment des passages des enquêteurs (cas où le nombre des filles des rapports est supérieur au nombre de filles au passage des enquêteurs), les raisons évoquées sont : (i) la baisse des inscriptions dans certaines écoles médersa et, (ii) à la rentrée certaines filles étaient absentes. Quant à l'abandon des filles après la rentrée, les causes notées sont : l'exode et les mariages précoces.

Estimation du Taux d'accès des filles au second cycle :

Les différentes étapes du calcul du taux d'accès des filles au second cycle sont les suivantes :

Etape 1 : on procède, au niveau de l'échantillon national, à une agrégation de l'effectif des filles inscrites respectivement en début et en fin d'année scolaire.

On obtient ainsi $nf = \sum_{i=1}^n nfi$, i représentant les régions et le district.

$nf = 10\ 280$

Etape 2 : estimation du nombre total de fille sur l'ensemble du pays (Np) :

$Np = nf \times Ne/ne$ où ne représente l'échantillon d'écoles et Ne l'ensemble des écoles du pays

$Np = 10\ 280 \times 4122/412 = 102\ 450$

Etape 3 : calcul du taux d'accès des filles au second cycle (7^{ème} année) :

Taux brut d'admission est : le nombre total des nouveaux inscrits filles, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population filles ayant l'âge officiel d'entrée en 7^{ème} (13 ans).

TBAf = $N_p \times 100 / \text{Popf}$ (13 ans).

TBAf = $102\,450 \times 100 / 194\,924 = 52,5\%$ en 2019/2020

Calcul de la précision du sondage : $i := \varepsilon \alpha \sqrt{\frac{pq}{n}} = 1,96 \sqrt{\frac{0,5254 \times 0,475}{412}} = 0,048 = 4,8\%$

Ainsi le taux brut d'admission des filles au second cycle est situé dans l'intervalle de confiance compris entre 47,7 % et 57,3%.

Calcul du Taux de progression du TBA des filles :

Pour l'évaluation du taux de progression du TBA nous retenons pour l'année 2019-2020 le seuil minimum de l'intervalle ci-dessus, soit 47,7%.

Ainsi, le taux d'accroissement du TBA entre 2018/2019 et 2019/2020 = 47,7% - 46,0% = 1,7 %.

Le taux de progression est légèrement en deçà de la cible de 2,2 soit 0.5 d'écart.

3.4. Autres constats

- k. L'absence de fonds pour mener les activités sur la SCOFI dans les écoles : Taoudéni, Mopti, Ségou, Koulikoro, Tombouctou, Kidal, District de Bamako.
- l. L'absence de fonds pour les cantines auprès des CGS : commune II, III, IV et V et plusieurs communes dans les différentes régions.
- m. Insuffisance dans le suivi des fonds octroyés par l'État pour la SCOFI et le fonctionnement des cantines scolaires.
- n. La fourniture des vivres en nature au lieu de donner les fonds aux CGS comme cela est prévu.
- o. Lors des achats de Denrées alimentaires effectués par les collectivités pour les CGS, la Direction Régionale du Trésor retient à la source le montant de la TVA en sus de la facture. Ce qui engendre une diminution de la disponibilité pour le fonctionnement des cantines (CAP de San/commune de Begeune, CAP M'Pessoba, Diedougou, etc.).
- p. Les CGS font l'objet de tracasseries lors des décaissements des fonds au niveau de la perception (CAP de San/commune de Korodougou).
- q. Il n'y a pas d'outils de gestion, dans la seule cantine où il en existe, les outils sont très mal renseignés.

Notons que tous ces constats seront vérifiés et confirmés lors des missions de supervision et c'est après cela que le TBA sera calculé.